



IFLA
2005
OSLO

World Library and Information Congress: 71th IFLA General Conference and Council

"Libraries - A voyage of discovery"

August 14th - 18th 2005, Oslo, Norway

Conference Programme:

<http://www.ifla.org/IV/ifla71/Programme.htm>

juillet 28, 2005

Code Number:

108-F

Meeting:

141 Public Libraries

Les bibliothèques publiques estoniennes dans une société en pleine mutation

Meeli Veskus

Ministre de la culture, Talinn, Estonie

Traduction:

Emilie Thilliez,

Bibliothèque de l'INHA, Paris

J'ai l'honneur de vous présenter un bref panorama du rôle que les bibliothèques jouent dans la société estonienne, comment elles font face à leurs responsabilités et ce que l'Etat peut faire pour les développer.

Les bibliothèques ont toujours joué un rôle important dans le développement de la société, elles sont ouvertes aux innovations. La fonction des bibliothèques est de mettre constamment à jour l'information, de l'adapter aux besoins de la société et de rendre l'information accessible aux citoyens de la manière la plus pertinente pour eux. Les bibliothèques en Estonie ont réussi à faire face à l'excès d'information écrasant de la décennie passée.

Les « Fondamentaux de la politique culturelle estonienne », approuvés par le Parlement estonien le 16 septembre 1998, contiennent les idées suivantes :

« Le système d'information national, composé des bibliothèques de recherche, publiques et scolaires, est une part intégrante de l'infrastructure informatique estonienne. Les bibliothèques, quels que soient leur type, leurs sources de financement, leur emplacement, etc., fonctionnent comme un système d'information national et global, essayant de rendre exhaustive, précise et facilement disponible l'information à la population et de fournir un accès, à travers les canaux d'information, aux ressources d'information mondiales ».

Les bibliothèques en Estonie fonctionnent en réseau, deux ministères partageant principalement cette responsabilité — le ministère de la Culture et le ministère de l'Éducation et de la Recherche. Il existe en outre un Conseil des Bibliothèques Publiques, mis en place au ministère de la Culture, agissant comme un corps consultatif pour le ministre.

Les bibliothèques publiques font partie du secteur public. Le réseau des bibliothèques publiques estoniennes a été relativement stable depuis sa création dans les années 1920, alors que leur rôle et leur importance dans notre société ont été en constante croissance. Les bibliothèques sont très populaires dans notre pays, leur usage est en hausse.

L'un de nos bibliothécaires les plus célèbres a souligné récemment combien il est difficile de définir le concept de « bibliothèque publique », car les exigences envers les bibliothèques publiques sont extrêmement variées. Le monde autour de nous a changé et les bibliothèques n'ont fait que changer avec lui. La bibliothèque publique contemporaine doit répondre à plusieurs de ces exigences ; je vais mentionner quelques unes d'entre elles.

- Les bibliothèques encourageant l'apprentissage tout au long de la vie et la formation à l'utilisation des TIC (e-literacy)

Une autre activité, en plus du travail traditionnel de la bibliothèque, est en passe de devenir de plus en plus importante — il s'agit de la formation de l'utilisateur et le rôle des bibliothèques dans l'enseignement au public du maniement de l'ordinateur. Les programmes des bibliothèques sont compliqués et sans cesse changeants, l'utilisation de ressources électroniques requiert des compétences assurées. Par l'enseignement au public du maniement de l'ordinateur, les bibliothèques intègrent et font participer les usagers à l'environnement numérique. Posséder des bases de données variées n'est pas un but en soi, il est important d'enseigner comment les utiliser et comment y accéder. Les bibliothèques jouent alors un rôle important pour vaincre la fracture numérique.

- Les bibliothèques comme lieu physique

La bibliothèque, en tant que lieu, doit être fonctionnelle à la fois pour les bibliothécaires et pour les clients, appelés amicalement usagers. Elle ne devrait pas se concentrer autant sur la recherche de chiffres statistiques, mais plutôt sur la création de meilleures conditions de travail. La bibliothèque est considérée comme un membre naturel de la vie locale, comme centre de services dans la communauté. Plusieurs bibliothèques (en Estonie du moins) sont logées dans les mêmes bâtiments que les crèches, les écoles, les autorités locales, déterminant ainsi leur fonction, mais aussi leur coopération avec ces institutions.

- Les bibliothèques comme environnement intellectuel — un point de rencontre pour des groupes aux intérêts différents

De nombreux événements culturels prennent traditionnellement place dans ou à proximité des bibliothèques, les bibliothèques sont alors des lieux de communication culturelle et sociale. Ces manifestations n'ont pas toujours besoin de cibler un important groupe de personnes ; elles peuvent aussi être plus marginales et cibler des groupes plus petits partageant un même intérêt (par exemple, des collectionneurs d'ex-libris). Il est très important de réfléchir à la manière dont nous pouvons satisfaire les besoins de ces groupes aux intérêts différents.

- Les bibliothèques comme lieux de e-communication

En communiquant via des services électroniques présents dans les bibliothèques, les habitants de petits villages peuvent se sentir appartenir à une communauté plus grande, faisant aussi diminuer le sentiment de solitude. Les bibliothèques peuvent alors penser à créer :

- des services virtuels et les conditions nécessaires pour diminuer les inégalités,
 - des places pour satisfaire des besoins pratiques — des services bancaires par exemple,
 - des possibilités pour utiliser librement l'accès à Internet.
- Coopération entre différents niveaux

L'importance de la coopération internationale est croissante. La création d'un portail d'information réunissant toutes les bibliothèques estoniennes est envisagée. En tant qu'Etat membre de l'Union européenne, nous avons besoin d'accéder à toutes les données stockées dans les bibliothèques pour chaque Etat membre et d'avoir accès aux portails d'information des bibliothèques des autres pays.

Une bibliothèque peut remplir sa tâche seulement si elle emploie un bibliothécaire dévoué et inventif, si les autorités locales et l'Etat s'accordent sur les principes de développement des bibliothèques et si la bibliothèque est logée dans des locaux récents. Comment ces problèmes sont-ils résolus en Estonie ? Le rôle d'un bibliothécaire moderne a tellement changé que la plus jeune génération ne se souvient plus du vieux stéréotype de la dame d'un certain âge à lunettes et chignon. Le bibliothécaire d'aujourd'hui assume plusieurs rôles ; même dans la plus modeste bibliothèque de village, prêter simplement des livres n'est plus suffisant. Le bibliothécaire doit constamment apprendre, afin d'actualiser lui-même ses connaissances. Dans le cadre du « Professions Act » (2001) (loi sur les professions), il a été possible de décrire les standards pour le travail de bibliothécaire et d'établir aussi un système commun de qualifications.

J'ose dire qu'au cours des dix années passées nos bibliothèques publiques ont connu un développement considérable, qui continue de croître. Nous avons beaucoup appris de l'expérience des pays scandinaves, mais notre propre système de bibliothèques a été construit en se basant sur les traditions de la culture estonienne et les besoins locaux. Depuis un tout petit peu plus de dix ans s'est développé un besoin pour un nouveau type de bibliothèques, qui remplit non seulement les services d'une bibliothèque traditionnelle mais aussi ceux d'un centre social. Les gens viennent de plus en plus à la bibliothèque pour lire les journaux, rencontrer des amis, étudier, utiliser Internet...

Géographiquement, le réseau des bibliothèques publiques estoniennes est bien développé, comme le sont les bibliothèques centrales de tous les comtés et dans les cinq villes les plus grandes, alors que les bibliothèques municipales couvrent la plupart des zones périphériques. Avec le processus de délocalisation engagé au début des années 1990, de telles bibliothèques ont été pour la plupart rattachées aux budgets des municipalités locales. En accord avec la loi sur les bibliothèques publiques, l'Etat doit couvrir une partie des sommes allouées pour les acquisitions, de même qu'il finance les appointements de quatre bibliothécaires travaillant pour les comtés, il décide aussi des contributions pour l'acquisition de mobilier et d'équipement des bibliothèques, de même que pour le développement technologique de l'information.

Au niveau national, les bibliothèques publiques ont été développées en coopération fermée gérée par l'Etat et les autorités locales. Le but a été de trouver de quelle manière le réseau des

bibliothèques publiques, en tant que fournisseurs opérationnels d'information, peut être utilisé plus efficacement quant aux nouvelles conditions, en se servant des opportunités nouvellement ouvertes. Les services des bibliothèques publiques sont facilement accessibles pour la majorité de la population estonienne ; dans presque chaque communauté, comptant seulement cent habitants, il y a une bibliothèque. La bibliothèque joue donc un rôle très important dans les villages ; c'est souvent la seule institution publique fournissant un service sur place. A la fonction traditionnelle de la bibliothèque, qui était d'éduquer les gens et de fournir des activités culturelles variées, s'ajoute désormais une tâche bien plus large d'accès aux sources d'information disponibles dans le monde entier, même si ce n'est que théorique. Dans le futur nous devrions voir la bibliothèque comme une bibliothèque hybride, fournissant à la fois des services traditionnels et l'accès à d'autres médias.

En considérant le développement rapide de l'environnement numérique, il est de la plus grande importance que les bibliothèques commencent à faire usage de ces services. En ce qui concerne l'« internetisation », l'Estonie a presque atteint un niveau d'excellence. Le nombre d'ordinateurs et de leurs utilisateurs croît rapidement, mais dans le même temps, il est évident que dans le futur, tout le monde ne pourra pas s'asseoir derrière un bureau et avoir un monde entier sur l'écran face à lui. Il y a plusieurs raisons à cela, notamment les paramètres économiques, particulièrement importants.

Il est de la responsabilité de l'Etat de fournir des moyens dans ce domaine. Avec assez peu de ressources, le ministre de la Culture a su doter toutes les bibliothèques publiques d'accès à Internet. Cela assure à chacun l'opportunité d'utiliser les services électroniques, et grâce à l'Etat et aux collectivités locales, les gens peuvent bénéficier, en accès libre, de l'information publique et des moyens de communication. L'accès à Internet est particulièrement précieux dans les villes de campagne et les villages. Laissez-moi vous donner un exemple : jusqu'à la fin de l'année 2005, il est possible de consulter dans les bibliothèques publiques la version papier du bulletin périodique des actes juridiques et règlements votés en Estonie, appelé « Riigi Teataja », mais à partir de l'année prochaine, le bulletin ne sera disponible que dans sa version électronique. L'Etat ne va pas fournir plus longtemps les bibliothèques publiques en versions imprimées du bulletin, pas seulement par souci d'économie, mais principalement parce que la base de données en ligne comprend les textes intégraux des lois et amendements, et des suppléments aux actes juridiques. Les bibliothécaires sont alors incités par la Chancellerie de l'Estonie à encourager les utilisateurs de la bibliothèque à se servir de cette base de données électronique. L'utilisation d'Internet dans les bibliothèques est totalement gratuite pour les citoyens, les autorités locales ont la charge de toutes ces dépenses.

Un système d'information électronique URRAM, constitué de la base de données commune aux bibliothèques publiques estoniennes, a prouvé son succès. Pour pouvoir utiliser ce logiciel sur place, les bibliothèques ont seulement besoin d'un navigateur Web et d'une connexion permanente à Internet. La maintenance du logiciel et de la base de données est gérée de manière centrale, permettant ainsi la protection de ressources considérables. La configuration du poste de travail est facile et ne requiert pas de compétences spécifiques de la part du bibliothécaire. Le logiciel moderne hébergé sur le Web permet à l'utilisateur de réserver les livres dont il a besoin et de lire rapidement leur contenu sans aller à la bibliothèque. L'emprunt électronique n'est plus un rêve, c'est devenu une réalité. La compensation monétaire pour les auteurs est calculée sur la base du système d'emprunt électronique.

La coopération entre l'Etat et les autorités locales en ce qui concerne la construction des bibliothèques en tant que bâtiments et leur rénovation a été un vrai succès. Au cours des dix dernières années, chaque bibliothèque de comté a enfin obtenu de nouveaux locaux plus

grands, conçus pour prendre place dans l'environnement de la ville. A propos d'une douzaine de bibliothèques plus petites, qui attendaient toujours que la situation de leurs locaux soit améliorée, il est prévu de résoudre ce problème dans un futur proche.

En conclusion je dirai que la situation actuelle des bibliothèques estoniennes est assez bonne, les changements qui ont eu lieu ces dix dernières années ont rendu les bibliothèques plus proches des consommateurs. Cependant, nous devons continuer à chercher de nouvelles initiatives et activités, à la fois aux niveaux national, régional et local.